



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie appliquée

de l'Université Paris Dauphine

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université-Paris Dauphine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie appliquée

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140006181

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Paris-Dauphine.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence d'*Economie appliquée* développe des compétences dans les domaines de l'économie, la finance, l'international, le développement, l'économie publique et la santé, la connaissance des marchés et la gestion des entreprises. Elle est proposée à l'Université-Paris Dauphine au niveau L3 et accueille essentiellement des étudiants en provenance du diplôme d'établissement *Gestion Economie Appliquée de Dauphine* (DEGEAD), des étudiants de niveau L2 d'établissements universitaires de Paris et de Province ou des étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles de commerce. La licence se positionne comme une étape vers l'obtention d'un master en économie.

La formation, comportant environ 200 étudiants, est organisée en trois parcours : *Economie des entreprises et des marchés*, *Economie internationale* et *Economie et ingénierie financière*. Un « cursus aménagé grandes écoles » permet en outre d'intégrer des étudiants en seconde année d'écoles de commerce ou d'écoles d'ingénieur en vue de leur dispenser des enseignements fondamentaux en économie et/ou en économétrie. Ce cursus aménagé vient en complément du cursus dit « standard ».

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence d'*Economie appliquée* articule des cours théoriques et pratiques en économie, informatique, statistiques et techniques quantitatives. Les enseignements sont cohérents au vu des objectifs de la formation en termes de poursuites d'études et en termes de débouchés à bac+5. Les trois parcours proposés (*Economie des entreprises et des marchés*, *Economie internationale* et *Economie et ingénierie financière*) sont organisés autour d'un tronc commun - représentant environ un-tiers des enseignements - et des cours spécifiques ou optionnels. Les cours sont organisés en petits groupes et accordent une part importante à la pédagogie par projets, notamment dans des matières telles que l'informatique ou l'économétrie. La répartition exacte des enseignements en cours magistraux et travaux dirigés n'est pas précisée toutefois.

Les étudiants sont supposés pouvoir réaliser plusieurs stages lors de leur cursus, mais ces derniers n'apparaissent pas explicitement dans les maquettes de licence et ne sont donc pas crédités d'ECTS. L'importance du stage en licence en termes de durée, de modalités d'évaluation ou en termes d'étudiants concernés ne peut donc être évaluée clairement.

Les modalités d'accès en licence permettent un fort niveau de sélectivité - 80 % des étudiants ont au moins une mention bien au bac -. L'impact de cette sélectivité sur les taux de réussite en L3 et les poursuites d'études en master est toutefois peu clair. Le dossier comporte en effet quelques incohérences sur ce sujet : les données fournies sur la réussite en L3 (72 % en annexe ; 77 % dans le dossier pour le cursus dit « standard ») et la poursuite en master (62 % en annexe ; 100 % dans le dossier) sont à expliciter. De même, la prise en compte statistique des étudiants en « cursus aménagé grandes écoles », avec un taux de réussite très faible en L3 - de l'ordre de 15 à 20 % -, n'est pas analysée dans le dossier.

La licence ne permet pas véritablement de sortie sur le marché du travail à l'issue de la L3 contrairement au référentiel de licence. Ce positionnement spécifique de la licence d'*Economie appliquée* - maillon intermédiaire d'une formation en cinq ans - semble clairement revendiqué par l'établissement. Pour autant, cette licence intègre en son sein de nombreux cours dispensés par des professionnels du monde de l'entreprise, contribuant ainsi à la professionnalisation du cursus.

A l'issue de la licence d'*Economie appliquée*, les étudiants peuvent s'orienter de droit vers les masters des mentions suivantes : *Economie des entreprises et des marchés*, *Economie internationale et développement*, *Economie et ingénierie financières*, *Economie de la santé et des politiques sociales*. A l'exception de cette dernière mention, l'articulation des mentions de masters avec les différents parcours de la licence d'*Economie appliquée* est très forte. Les étudiants de la licence d'*Economie appliquée* peuvent aussi candidater aux masters de gestion - mentions *Finance*, *Marketing*, *Gestion des ressources humaines* -.

L'importance des échanges internationaux est affichée comme une dimension importante de la politique de l'établissement. Il est mentionné par exemple que deux-tiers des étudiants venant du *DEGEAD* partent en échanges soit pour un semestre, soit pour une année, mais on ignore si cela concerne le niveau licence, le niveau master ou l'année de césure. Aucune information statistique n'est fournie sur les mobilités entrantes et sortantes de la mention de licence *Economie appliquée*. De la même manière, une double licence avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM) est évoquée dans le dossier, mais aucune information précise n'est fournie sur ce partenariat.

Le dispositif de pilotage de la licence comprend un conseil de perfectionnement, commun à plusieurs licences. Le conseil de perfectionnement, composé à la fois de membres extérieurs, d'enseignants, de personnels administratifs et d'étudiants, aura, à l'avenir, la charge de l'autoévaluation des formations. Son rôle actuel reste peu clair. L'articulation des dispositifs de pilotage partagés par plusieurs mentions et le dispositif propre à la mention d'*Economie appliquée* n'apparaît pas de manière très explicite. On ignore par exemple si l'équipe pédagogique de la licence d'*Economie appliquée* se réunit régulièrement et dans quels types d'instances. Aucune information n'est fournie sur la manière dont sont traitées les différentes fonctions transversales - relations avec le monde professionnel, relations avec les vacataires, encadrement des tuteurs, encadrement des stages... -. Néanmoins, les outils de pilotage permettent aux équipes de bien connaître leur population étudiante, soit en termes de niveau à l'entrée - poids des mentions au bac par exemple -, soit en termes d'insertion professionnelle grâce à des enquêtes confiées à l'APEC, 2 ans après l'obtention du diplôme.

- Points forts :
 - Qualité du projet pédagogique.
 - Pédagogie centrée sur la conduite de projets et l'enseignement en petits groupes.
 - Population étudiante bien connue par les équipes pédagogiques tant en termes de niveau à l'entrée de la formation, qu'en termes d'insertion professionnelle.
 - Contribution des professionnels à la formation.
- Points faibles :
 - Manque de précision dans la description du dispositif de pilotage et l'utilisation des données statistiques.
 - Manque de lisibilité des stages dans la formation.
 - Ouverture à l'international peu argumentée.

Recommandations pour l'établissement

L'établissement met en avant l'importance de la professionnalisation des formations via le recours aux stages, mais il conviendrait de mieux valoriser le dispositif existant en l'inscrivant comme une part intégrante de la formation de licence, donnant lieu à évaluation et à ECTS.

L'importance des échanges internationaux et leur rôle dans l'accumulation de compétences des étudiants pourraient être affichés plus clairement.

Il serait souhaitable de rendre plus explicite et plus lisible le dispositif de pilotage de la licence, son organisation, le rôle des équipes pédagogiques et administratives, le rôle du conseil de perfectionnement commun à plusieurs licences. Des informations pourraient être fournies par exemple sur la manière dont sont traitées les différentes fonctions transversales. Les données statistiques mériteraient également d'être affinées afin d'éviter quelques difficultés d'interprétation sur les informations fournies (notamment sur les taux de réussite et la poursuite en master).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

PARIS, LE 15 JUILLET 2013

Monsieur le Directeur,

Les responsables pédagogiques, administratifs et scientifiques de Paris-Dauphine ont pris connaissance avec grand intérêt du rapport sur l'offre de formation « Licence » de l'Université Paris Dauphine et vous en remercient.

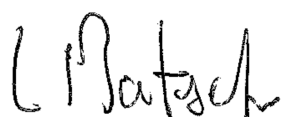
Vous trouverez ci-jointes les observations formulées par les deux Directeurs des Départements Licence Sciences des Organisations (LSO) et Mathématiques et Informatique de la Décision et des Organisations (MIDO) sur leurs mentions.

Sur les 7 mentions de Licence proposées à Paris-Dauphine, 3 mentions ont formulé des réponses (Mentions Mathématiques, Informatique et Management des organisations), que vous trouverez dans les documents ci-joints à en-tête et signature.

Les 4 mentions suivantes n'ont pas souhaité communiqué d'observations :

- Economie Appliquée
- Sciences de Gestion
- Droit et Gestion
- Sciences de la Société.

Me tenant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.



Laurent BATSCH